Formation arbitres
RAPPEL IMPORTANT ET URGENT

Thématique	☐ **ADMINISTRATION ET FINANCES** ☒ **FORMATION** ☐ **JEUNESSE** ☐ **COMPÉTITIONS** ☐ **DEVELOPPEMENT**
Destinataires	☒ **Présidents** ☒ **Secrétaires** ☒ **autres : Responsable officiels** ☐ **Trésoriers**
Nombre de pages :1	**Nombre de pièces jointes : 0**
☐ **Information** ☒ **Action à mener par le destinataire : compléter le forms**	

Madame la Présidente, Monsieur le Président.

Nous vous remercions de bien vouloir compléter le Forms sur la situation de l'arbitrage dans votre structure avant le **31 aout 2023 :** https://forms.office.com/e/q6C3bAkwvV

Nous vous rappelons que désormais, la FFBB a décidé de valoriser les clubs qui s'engagent dans la formation des arbitres (et de sanctionner financièrement les autres clubs) :

- Un club de **moins de 80 licenciés** au 31 mars 2022 doit enregistrer au moins un nouvel arbitre en formation départementale (Stagiaire départemental) au cours de la saison 2022-2023 ou 2023-2024. Les clubs ayant eu un stagiaire en 22/23 sont donc couverts pour la saison 23/24. A l'inverse, les clubs n'ayant pas eu de stagiaire en 22/23 ont encore la saison 23/24 pour se mettre en conformité.
- Un club de **80 à 300 licenciés** au 31 mars 2023 doit enregistrer au moins un nouvel arbitre en formation départementale (Stagiaire départemental) au cours de la saison 2023-2024.
- Un club de **plus 300 licenciés** au 31 mars 2023 doit enregistrer au moins deux (2) nouveaux arbitres en formation départementale (Stagiaire départemental) au cours de la saison 2023-2024.

A défaut, le club est amendé de 250 € par arbitre manquant.

Les stagiaires ayant participé au camp d'arbitres du comité de juillet 2023, compte pour la saison 2023/2024.

A ce jour, plus de 40 clubs seraient amendables.

Par le forms mentionné ci-dessus, vous pouvez inscrire vos stagiaires à la formation d'arbitre départementale qui se déroulera de 9h à 12h les:

- 30 septembre
- 14 octobre
- 28 octobre
- 11 novembre
- 25 novembre

Nous restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire :
Elodie CHOUTEAU : echouteau@basket85.fr – 06 11 67 44 12

Rédacteur	Vérificateur	Approbateur
Damien SIMONNET Directeur		
Référence	2023-08-18 – PFO – FORMATION OFFICIELS - DS	